



Prbleme daccess a mon terrain

Par **REFUTIN**, le **05/03/2012** à **14:39**

Bonjour,

sur mon terrain acquis en 2002 existe une servitude que je dois céder amon voisin
je ne remet pas en cause celle ci mais il a disposer un portail sur mon terrain m empêchant
de circuler sur cette servitude et donc de pouvoir déposer des matériaux plus facilement
aucune discussion n est possible il maffirme qu il a l exclusivité de la servitude vitae eternam
que puis je faire
merci de votre réponse